

Samedi 30 mai – Actes 11.2-14

Pierre de retour à Jérusalem doit s'expliquer face à l'église mère

Pierre a entendu cette voix à trois reprises : *Lève-toi, Pierre, tue et mange !* (v.7). Devant sa résistance, la voix a ajouté : *Ce que Dieu a déclaré pur, toi, ne le considère pas comme impur* (v.9). Le bouleversement est énorme ! Car depuis près de 1'500 ans, Israël suivait la Loi de Moïse qui indiquait les animaux purs, propres à la consommation, et les impurs, exclus du régime alimentaire.

De nombreux quadrupèdes étaient interdits : chameau, daman, lièvre, porc... (Lv 11.1-8, 27). Bien des oiseaux aussi ne devaient pas être mangés : rapaces, corbeaux, autruche, hibou, cigogne... (Lv 11.13-19). Et rares étaient les reptiles qui pouvaient être consommés (Lv 11.20-25, 29-31, 41-44). Pourquoi donc ces interdictions, si maintenant Dieu incite Pierre à manger de tous les animaux ?

Certains ont expliqué l'interdiction de manger pour des questions d'hygiène. Mais le chameau et le lièvre ne posent aucun problème sanitaire, ni même le porc bien cuit ! D'autres ont pensé que les animaux interdits étaient ceux considérés comme des dieux dans les nations environnantes. Mais pourquoi le taureau est-il pur, alors qu'il était si important dans le culte en Egypte et en Canaan ? Bref, aucune explication ne tient la route.

Dieu a librement choisi d'instaurer ces règles alimentaires, afin que son peuple apprenne à écouter sa voix et à Lui obéir. Une seule raison est donnée : *Je suis l'Eternel, qui vous ai fait sortir d'Egypte pour être votre Dieu, et vous serez saints car je suis saint* (Lv 11.45). Un peuple mis à part pour Dieu, entièrement consacré à Lui, différent des nations. Voilà ce que le Seigneur demande à Israël !

Depuis toujours, Pierre a respecté la Loi, mais l'arrivée de Jésus bouscule sa foi. En effet, Jésus a montré que le respect des commandements ne suffit pas pour être déclaré pur devant Dieu. Il faut un changement intérieur, un renouvellement du cœur qu'aucun être humain marqué par le péché ne peut réaliser par lui-même. Mais pourquoi ces règles sur le pur et l'impur ont-elles été données, si elles ne permettent pas de purifier les Israélites ?

Ces lois ont démontré combien l'être humain est éloigné de la sainteté et de la pureté de Dieu. Dans le lieu saint, lorsqu'un prêtre s'approchait de la présence divine sans avoir réalisé tous les rituels de purification, il risquait la mort ! Le Seigneur est si saint que la moindre souillure est immédiatement brûlée en sa présence, comme lorsqu'on vient trop près du soleil.

La Bonne Nouvelle, c'est que Jésus a pris nos fautes et nos souillures, pour les crucifier à Golgotha. Il nous offre gratuitement de sa pureté et de sa sainteté ! Manger ou non de tel ou tel animal n'a plus d'importance. Car l'Agneau de Dieu s'est donné en sacrifice parfait, pour nous libérer de nos péchés ! Jésus veut nous pardonner... alors, n'attendons pas ! Venons à Lui, obéissons à sa voix et à sa Parole, afin de Le laisser nous délivrer, nous purifier et nous remplir de son Esprit !

Nous donc aussi, puisque nous sommes entourés d'une si grande nuée de témoins, rejetons tout fardeau et le péché qui nous enveloppe si facilement, et courons avec persévérance l'épreuve qui nous est proposée. Faisons-le en gardant les regards sur Jésus, qui fait naître la foi et la mène à la perfection...

Nos pères nous corrigeaient pour un peu de temps, comme ils le trouvaient bon, tandis que Dieu le fait pour notre bien, afin que nous participions à sa sainteté.

Recherchez la paix avec tous et la progression dans la sainteté : sans elle, personne ne verra le Seigneur (Hé 12.1-2, 10, 14).

Anne-Catherine Piguet